



## ATELIERS DES ARTS PLASTIQUES DE MAUREPAS

Maison de voisinage « Liliane de la Mortière »

32 avenue de l'Iroise

78310 MAUREPAS

Association agréée, Loi de 1901

Présidente : Francine Playe  
42, rue de Penthievre  
78310 Maurepas

Maurepas, le 30 décembre 2014

Objet : **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Chers adhérents et amis,

L'Assemblée Générale de notre Association aura lieu le :

**Vendredi 16 janvier 2015, à 20H,**  
à l'Atelier. (Maison de Voisinage Liliane de la Mortière)

Ordre du jour : Rapport moral.  
Rapport financier.  
Election des membres du Conseil d'Administration  
Points divers : expositions, questions des adhérents.....

**Notre Atelier est une association : son existence et son fonctionnement (organisation, gestion, obligations administratives) ne dépendent que du dynamisme de ses adhérents.**

Comme chaque année, les mandats de plusieurs membres du Conseil d'Administration viennent à expiration. Certains, en fonction depuis de nombreuses années, peuvent souhaiter passer le relais progressivement ou simplement être secondés pour pouvoir y poursuivre leur activité.

C'est pourquoi, nous avons toujours besoin de quelques nouveaux volontaires qui puissent apporter un peu de leur temps et leur créativité. **Manifestez-vous auprès des membres du bureau.**

**L'Assemblée Générale est un temps fort de la vie d'une association ; il est indispensable qu'un maximum d'adhérents soit présent à l'Assemblée Générale.**

L' A.G. est aussi l'occasion de rencontrer les adhérents des autres cours... En fin de réunion, nous pourrons mieux faire connaissance et échanger en dégustant gâteaux et boissons.

Au plaisir de vous retrouver le 16 janvier,

Le Bureau.

*Si vous ne pouvez vraiment pas venir, donnez à l'adhérent de votre choix le pouvoir ci-dessous et notez-y au dos les questions que vous souhaitez poser.*

✂

**BON POUR POUVOIR** donné à : .....  
pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association "ATELIERS des ARTS PLASTIQUES de MAUREPAS" le 16 JANVIER 2015.

Adhérent : ..... le : .....

Signature :